



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Date de réception de la demande :

Numéro enregistrement :

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence principale et/ou votre commerce en votre absence pendant une période de vacances, merci de retourner ce formulaire dûment complété à la Police Municipale. En cas de retour prématuré, merci d'en aviser la Police Municipale.

VOUS

Nom : Prénom :

Téléphone mobile :

Adresse e-mail :

VOTRE PERIODE D'ABSENCE

Du (JJ/MM/AAAA) : Au (JJ/MM/AAAA) :

VOTRE ADRESSE (Résidence à surveiller à HORBOURG-WIHR)

N° : Rue :

Informations sur votre résidence : Maison individuelle Maison mitoyenne Appartement (Bâtiment : Escalier : Etage :) Local commercial Autre :Code d'accès : Non Oui :Résidence sous alarme : Non Oui (précisez lequel) :**Autres renseignements utiles** (éclairage automatique, présence d'un animal domestique, passage de tierces personnes pour l'entretien, (précisez leur identité), volet habituellement fermés/ouverts ...) :**PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ANOMALIE :**

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Lien (parenté, ami, voisin ...) :

Cette personne possède-t-elle les clés de la résidence ? OUI NON**RENSEIGNEMENTS UTILES****Etes-vous joignable** durant votre absence : NON OUI : à ce(s) numéro(s) de téléphone : OUI : à cette adresse électronique :**J'autorise les agents de la Police Municipale :**A pénétrer sur ma propriété pour y faire le tour pendant sa ronde : OUI NONA éventuellement pénétrer à l'intérieur de l'habitation dès la constatation d'un fait : OUI NON

Je reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la Ville de Horbourg-Wihr ni celle de la Police Municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par les services de la Police Municipale.

Date :

Signature :

Opération Tranquillité Vacances, Information sur l'Utilisation de vos données personnelles

La collectivité de Horbourg-Wihr, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public, conformément au e) de l'article 6.1 du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à la réalisation de l'opération tranquillité vacances à laquelle vous avez souhaité adhérer.

Elles sont destinées exclusivement aux agents de la Police Municipale de Horbourg-Wihr, au Maire et le cas échéant à la Brigade de Gendarmerie de Colmar.

En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Ces données sont conservées le temps de votre période d'absence déclarée dans le présent formulaire.

Vos droits

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Informatique et Libertés ») modifiée ainsi qu'aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) « RGPD », **vous bénéficiez** d'un droit d'accès ; des droits de rectification et de limitation des informations vous concernant ; du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement et du droit de définir le sort de vos données après votre mort et de choisir à qui la collectivité devra communiquer (ou non) les données à caractère personnel concernées.

Pour toute demande d'exercice de droit ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous devez vous adresser à la Mairie de Horbourg-Wihr – 68180 – 44 Grand' Rue (à l'attention du référent RGPD) avec une copie adressée au DPD (Délégué à la Protection des Données) du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle via le formulaire suivant : <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx>.

Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>

Vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité via le formulaire de contact suivant : <https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx>